



Paris, le 3 juin 2019

Madame Frédérique VIDAL

Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

Monsieur Franck RIESTER

Ministre de la Culture

Madame la Ministre,
Monsieur le Ministre,

Dix-huit mois après la nomination d'Éric de Chassey à la Direction générale de l'INHA, Madame Françoise Nyssen, ministre de la Culture et Madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation décidaient d'une « mission de conseil auprès de l'INHA ».

Confiée à l'Inspection générale des affaires culturelles (IGAC), l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et l'Inspection générale des bibliothèques (IGB), cette mission devait éclairer selon quatre axes la préparation du contrat avec l'État pour la période 2019-2023 et le projet stratégique de l'établissement, en fournissant une analyse et des recommandations.

Son rapport a été remis aux tutelles et au Directeur général de l'INHA début 2018. Aux questions de la section FSU-INHA sur ce rapport, le Directeur général a seulement répondu l'avoir reçu et avoir adressé une réponse. Il n'a jamais été diffusé officiellement et les organisations syndicales n'ont jamais été informées des suites de cette triple inspection. Mais il semble qu'il ne soit pas très favorable à Monsieur De Chassey.

Ainsi pourrait-on lire, si on accédait à ce rapport, en page 55, concernant la gouvernance :

« L'Institut vit aujourd'hui ce que d'aucuns considèrent comme une crise de croissance, d'autant plus délicate que la nouvelle direction peine à mettre en œuvre une stratégie mise en péril par une gouvernance inadaptée qui suscite de profondes résistances. Jugé trop autoritaire dans la forme, et trop velléitaire sur le fond, le directeur général assume une forme d'autorité, considérant qu'il a été choisi pour mener des réformes importantes et qu'il est impossible de les mettre en œuvre sans affronter un certain nombre de problèmes.

Éric de Chassey assure « ne pas minorer ses défauts personnels », et considère que les gens qui sont en désaccord avec son projet ont mieux à faire ailleurs : les choses ont le mérite de la clarté. Pour autant, de nombreux interlocuteurs de la mission lui reprochent un mode de management faussement participatif qui, faute de mise en œuvre clairement définie des réformes souhaitées dans un calendrier précis, amène à des conflits multiples, alors même que globalement, aucune opposition à ses choix n'est exprimée. »

Ou en page 69 (conclusion) :

« À mi-mandat, le constat est pour le moins alarmant. Des questions majeures qui se posent à l'INHA restent esquivées au lieu d'être traitées pratiquement par des plans d'action et selon un calendrier de mise en œuvre, avec une organisation claire et des équipes informées et assurées de leurs missions, de leurs objectifs et de leurs moyens. À mesure que le temps s'écoule, la situation se dégrade dangereusement tandis que s'agrègent plans et projets dits « stratégiques », et dans les faits Inopérants.

Il importe donc - aujourd'hui et urgemment - que les tutelles, prenant acte de la situation et surtout des

risques accumulés récemment qui pèsent sur une Institution très performante grâce à ses ressources humaines, à son lieu d'implantation et à sa bibliothèque, mais ab initio aussi fragile que sympathique - décident et invitent le conseil d'administration à prendre des mesures significatives durant la fin du mandat de la direction générale. »

Indubitablement à charge sur les méthodes managériales d'Éric de Chassey et sur sa capacité à mettre en œuvre un pilotage pérenne et clair du projet scientifique et stratégique de l'établissement, ce rapport devrait *a minima* conduire à la publication du poste de Directeur général, dont le présent mandat s'achève début juillet 2019.

Convaincus que la mission de conseil auprès de l'INHA commanditée par les tutelles de l'établissement ne saurait rester lettre morte, et face au constat que, depuis la remise du rapport, aucune amélioration n'a été apportée, nous vous demandons d'en tirer les conséquences et d'assurer de manière transparente et démocratiquement fondée la succession d'Éric de Chassey à la direction de l'INHA.

Convaincus que vous partagerez nos préoccupations sur l'avenir de la gouvernance de cet établissement de prestige qu'est l'INHA, nous vous prions de recevoir l'expression de notre plus profond respect.



Béatrice Bonneau
Secrétaire nationale du SNASUB-FSU



Frédéric Maguet
Secrétaire général du SNAC-FSU